

RAPPORT ALTERNATIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Rapport des Enfants de Madagascar

*Nos vies... Nos droits ...
L'Enfant Malagasy
prend la parole*

Recueilli et compilé par :



Appuyé par :



NOVEMBRE 2019

Plate forme de la Société Civile pour l'Enfance (PFSCÉ)

*Organisme de la Société Civile, indépendant, non - religieux, non politique
Formé par plus d'une cinquantaine d'association à vocation sociale
Ouvrant dans la promotion et la protection des Droits de l'Enfant.*

Notre vision

*« Koloy fa Zanatsika »
ou Prendre soin, entretenir car ce sont nos descendances*

Notre mission

*Garantir les droits de l'Enfant
Sensibiliser, Plaidoyer*

Contact : pfsce.mada@gmail.com



PREFACE

Madagascar, ayant ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), fait partie des pays qui œuvrent dans la promotion et la protection de ces droits.

La Société Civile a toujours joué un rôle primordial dans chaque processus défendant les droits de l'enfant, aussi bien à travers ses objectifs et attributions, qu'à travers les rapports alternatifs cycliques qu'elle présente.

Avec l'appui de l'UNICEF, ce rapport alternatif valant premier rapport des enfants de Madagascar a été recueilli et compilé par la Plate-forme de la Société Civile pour l'Enfance. C'est la plus grande coalition nationale de la société civile qui œuvre dans l'enfance, qui comprend à ce jour 57 associations, traitant chacune des questions de droit de l'enfant de manière transversale et/ou spécifique. La PFSCCE œuvre plus particulièrement dans les activités de sensibilisation et plaidoyer, dans la recherche et organisation des partenariats ainsi que les renforcements de capacités.

Les membres qui composent cette organisme sont en contact direct avec les bénéficiaires, que ce soit des enfants ou des familles. Aussi, ces membres couvrent l'ensemble des droits de l'enfant repris dans la Convention comme la protection, la santé, l'éducation, l'accueil, la justice ; raison pour laquelle les questions sur toutes ces facettes ont été reprises avec expertise dans la collecte des opinions des enfants.

Etant le premier rapport des enfants pour Madagascar, et après consultation des enfants ainsi que des Organisation de la Société Civile, parties prenantes à la rédaction, il a été soulevé et décidé qu'une appréciation générale de la version des enfants serait idoine. Sachant qu'on célèbre la trentenaire de la Convention Internationale des droits de l'Enfant (CIDE), l'enfant malagasy estime important de s'exprimer sur ce qu'ils vivent, ce qu'ils pensent, ce qu'ils espèrent. Ce premier rapport serait alors une base, qui servira plus tard aussi bien dans la conception des activités idoines à chaque catégorie d'enfant, que pour mesurer les améliorations perçues par l'enfant lui-même, sujet principal de cette lutte.

Table des matières

ACRONYMES.....	6
NOTE DE PRESENTATION.....	7
METHODOLOGIES.....	7
SYNOPSIS DE LA COLLECTE.....	8
PROCESSUS DE REDACTION.....	8
I. ENFANT EN MILIEU DE REMPLACEMENT.....	9
A. Connaissances et conception générale :.....	9
B. Situations :.....	9
C. Problématiques :.....	10
D. Aspirations et Perspectives:.....	10
E. Recommandations :.....	10
II. ENFANT EN SITUATION DE RUE.....	11
A. Connaissance et conception Générale :.....	11
B. Situation :.....	11
C. Problématique :.....	11
D. Aspiration et perspectives :.....	12
E. Recommandation :.....	12
III. ENFANTS SCOLARISES.....	12
A. Connaissances et conception générale :.....	12
B. Situation :.....	13
C. Problématique :.....	13
D. Aspirations et Perspectives :.....	14
E. Recommandations :.....	14
IV. JEUNES FILLES, JEUNES GARCONS.....	14
A. Connaissances et conception générale :.....	14
B. Situation :.....	15
C. Problématique :.....	16
D. Aspirations et Perspectives.....	16
E. Recommandations :.....	16
V. ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP.....	17
A. Connaissances et conception générale :.....	17
B. Situation.....	18
C. Problematique.....	18
D. Aspirations et Perspectives.....	18
E. Recommandations.....	18

VI.	JUMEAUX	18
A.	Connaissances et conceptions générales	19
B.	Situation	19
C.	Problématique	19
D.	Aspirations et Perspectives	19
E.	Recommandation	20
VII.	NUTRITIONS ET ACCES A L'EAU POTABLE	20
A.	Connaissances et conceptions générales	20
B.	Situations	20
C.	Problématiques	21
D.	Aspirations et Perspectives	22
E.	Recommandations	22
VIII.	ENFANTS VICTIMES D'ABUS OU D'EXPLOITATIONS SEXUELLES	22
A.	Connaissances et conception générale :	22
B.	Situations :	23
C.	Problématiques :	24
D.	Aspirations/Perspectives :	24
E.	Recommandations :	24
IX.	ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI	25
A.	Connaissance et conception générale	25
B.	Situations :	25
C.	Problématiques :	26
D.	Aspirations et perspectives :	27
E.	Recommandations :	28
X.	ENFANTS QUI TRAVAILLENT	28
A.	Connaissances et conception générale :	28
B.	Situations :	29
C.	Problématiques :	29
D.	Aspirations et Perspectives :	29
E.	Recommandations :	29

ACRONYMES

ADRA : Adventist Development Relief Agency

CIDE : Convention Internationale sur les droits de l'Enfant

CISCO : Circonscription Scolaire

CSB : Centre de Santé de Base

ECPAT: End Child Prostitution and Trafficking

EPP : Ecole Primaire Publique

MPPSPF : Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme

PFSCE : Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RPE : Réseau de protection de l'Enfant

UNICEF : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

NOTE DE PRESENTATION



Par les enfants pour les enfants, ce rapport a été compilé et rédigé pour leur permettre d'exprimer ce qu'ils voient, ce qu'ils ressentent dans leur vie quotidienne concernant leur droit.

Chaque avis et réponse a été compilé et transcrit sans interprétation ni supposition, pour éviter de dévier ou arranger de la façon des adultes les propos qui devraient représenter l'avis exact des enfants.

METHODOLOGIES

Méthodologie de collecte

- Les enfants consultés ont été classés en dix (10) catégories à savoir **les enfants scolarisés, les enfants en conflit avec la loi, les enfants en milieu de remplacement, les enfants en situation d'handicap, les enfants en situation de rue, les enfants victimes d'abus ou d'exploitation sexuelle, les jeunes filles et jeunes garçons, les enfants jumeaux, les enfants qui travaillent, la nutrition et accès à l'eau potable**. Un questionnaire pour chaque thématique a été établi pour guider l'expression des enfants et évoquer les situations qui leur sont importantes.
- Issus de 15 régions présélectionnées à partir des critères de spécificités, sachant que l'enfance et les conjonctures ainsi que les capacités à répondre varient d'un enfant à un autre, d'un groupe d'âge à un autre, les techniques d'approches avec chaque thématique ont été réparties sous quatre classes d'âges : **5 à 8 ans, 9 à 12 ans, 13 à 15 ans, 15 à 18 ans**
- La collecte s'est faite par des focus group pour les groupes d'enfants, par des entretiens individuels pour les cas spéciaux ainsi que les victimes de violations de droits.

Méthodologie de rédaction

Suivant la compilation des avis et opinions des enfants, chacun des 10 thèmes exposés successivement, ont été divisés en cinq parties distinctes mais complémentaires.

- **Partie I : Connaissances et concept générale**

C'est la partie où les enfants discutent de ce qu'ils entendent par droit de l'enfant, où ils ont pu en entendre ou en apprendre, et comment.

- **Partie II : Situation**

C'est la partie où les enfants racontent ce qu'ils vivent quotidiennement, ce qu'ils aiment ou non, ce qui leur arrive.

- **Partie III : Problématique**

C'est l'expression des circonstances ou conjonctures, situations qui entraînent au non-respect des droits de l'enfant

- **Partie IV : Aspirations et Perspectives**

Chaque enfant rêve de quelque chose, de devenir quelqu'un. Cette partie recueille ce qu'ils ont partagé pendant les Focus Group

- **Partie V : Recommandations**

Connaissant leur situation et les rouages qui les entourent, les enfants y proposent les recommandations qu'ils estiment être importantes à mettre en œuvre.



SYNOPSIS DE LA COLLECTE



105 Focus Group

Nombre
Focus
Group

10 thématiques d'enfants

Nombre Focus Group	Thématique	Nombre d'enfants
25	Enfants scolarisés	348
6	Enfants en conflit avec la loi	67
10	Enfants en milieu de remplacement	89
6	Enfants en situation d'handicap	40
12	Enfants en situation de rue	105
8	Enfants victimes d'abus ou d'exploitation sexuelle	90
18	Jeunes filles et jeunes garçons	208
2	Enfants jumeaux	18
10	Enfants qui travaillent	109
8	Nutrition et hygiène	123

Nombre
d'enfants

15 Régions de Madagascar Consultées



1197 Enfants consultés de 6 à 18 ans



597 Garçons



601 Filles

PROCESSUS DE REDACTION

Février à Avril

- Réunion et sélection des OSC ,
- Présentation de l'intérêt du rapport
- Conception et validations des outils de collecte

Mai-Juin

- Identification des régions à consulter
- Contact et Identification des enfants à consulter
- Pré-testing des outils
- Préparation de la consultation Nationale

Juillet-Août

- Organisations des missions de consultation, et contact des facilitateurs locaux
- Consultation nationale

Septembre-Octobre

- Analyse des données et rédaction du rapport des enfants
- Convoi des enfants représentants des régions pour la validation nationale
- Envoi du rapport au Comité

I. ENFANT EN MILIEU DE REMPLACEMENT



L'enfant en milieu de remplacement est l'enfant privé de protection parentale ou risque de l'être. Ils font face dans leurs vies quotidiennes à des défis considérables qui ont souvent des implications à long terme, parfois jusqu'à l'âge adulte. Il se peut que la famille de l'enfant ne soit pas en mesure de le prendre en charge. Aussi, des organisations de la société civile les prennent en charge en tenant compte de leurs besoins et de leurs droits.

A. Connaissances et conception générale :

Concernant la connaissance et conception des droits de l'enfant, on a pu entendre par le biais des échanges avec nos parents, nos frères et sœurs aînés, ou avec nos éducateurs du centre d'accueil. Et le reste, par la radio, à la télévision, par affichages et journaux écrits.

Pour nous, l'enfant a le droit :

- ✓ d'avoir un acte de naissance, d'avoir une famille, d'avoir une nationalité, de s'occuper des petites tâches
- ✓ aux soins, à des vêtements, à la nourriture, à la propreté, de vivre, de dormir, de s'épanouir
- ✓ à la scolarisation, de lire, de dessiner
- ✓ d'être protégé, d'avoir un toit, de jouer, d'avoir des informations
- ✓ d'exprimer les opinions, de choisir notre religion
- ✓ à la participation aux tâches ménagères.



Selon 86 % d'entre nous, tous les enfants jouissent des mêmes droits, mais se manifeste différemment car chacun mange, chacun étudie, ...etc . Pour les 14 % , les droits de tous les enfants ne sont pas pareils car il y en a ceux qui ne mangent pas, qui ne fréquentent pas l'école, qui sont orphelins, qui sont en situation d'handicap, qui essaient d'être responsable de soi-même et/ou autonome.

B. Situations :

Nous sommes placés dans un centre à cause de la difficulté financière des parents. Ils ne peuvent pas payer nos frais de scolarité surtout quand nous sommes nombreux à la maison. L'absence des parents en est aussi une des raisons du placement comme le décès. Certains d'entre nous sont accueillis au centre à cause de l'éloignement du lieu d'habitation par rapport à l'établissement scolaire pour continuer les études ou les formations.

La délinquance juvénile pousse aussi les parents à placer leurs enfants aux centre.

Le milieu de remplacement ou le centre nous offre des avantages par rapport aux autres enfants car nous pouvons être bien soigné et entretenus, scolarisés, préparés pour l'avenir. Nous sommes solidaires et collectifs dans les activités. La présence des personnes étrangères devient un privilège pour nous de parler en autres langues.

C. Problématiques :

Avant d'intégrer le milieu de remplacement, 38 % d'entre nous avons aidé nos parents dans la vie quotidienne. Certains enfants participent à subvenir financièrement en travaillant comme chercheur d'eau, manœuvre, bonne, vendeur des beignets, travailleur dans les carrières.

Lors des irrespects de nos droits, seulement 42% parmi nous osent s'exprimer et 46% n'ont pas le risque de le faire. Ces derniers ont peur d'être grondés ou frappés quand ils parlent. Il existe dans des centres où répondre les adultes est interdit.

D. Aspirations et Perspectives:

Comme tous les enfants, nous avons nos intérêts : passer en vacances avec le centre, jouer (au basket-ball, football, ...), étudier, danser, chanter, regarder des films, lire des livres, dessiner, s'échanger et s'exprimer, balader avec des amis, faire la couture, retourner à l'école.

Comme tous les enfants, certains d'entre nous veulent devenir des joueurs internationaux, ou des docteurs, des ingénieurs, des hôtesses de l'air, des comptables professionnels. Il y en a aussi qui ont envie de travailler comme électricien, instituteur, militaire, leader d'entreprise, devenir une religieuse.

E. Recommandations :

Chaque entité a des responsabilités envers le respect des droits de l'enfant, mais pour nous, nous attendons :

Des parents : prendre soin de ses enfants, les nourrir, vêtir et blanchir ses enfants, les laisser jouer et étudier et sans oublier de les conseiller par rapport à la vie quotidienne.

Des Autorités Locales : surveiller les enfants contre le maltraitance physique et/ou morale, récolter les besoins de la population dans son secteur, comme offrir une éducation et soin (médicaments) gratuite aux enfants, sensibiliser les gens par rapport au droit de l'enfant.

OSC : assurer le respect des droits de l'enfant, lutter et sensibiliser contre la maltraitance, sans oublier la lutte contre la consommation des drogues par les enfants.

Mais il faut surtout interdire et ne pas envoyer les enfants à se marier. Scolariser les enfants, ne pas discriminer les enfants et faire des traitements égales, leur habiller correctement, donner la liberté d'expression.

« L'insertion au sein des associations ou clubs tels que le scoutisme, groupement des jeunes du quartier sont une bonne idée pour bien éduquer les enfants. Il faudrait aussi réaliser ce qu'on a entendu, débattu et décidé pendant les forums ».

Paroles des Jeunes de la région Analamanga

II. ENFANT EN SITUATION DE RUE

Comme l'illustre l'Observatoire générale du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, il s'agit d'enfants « qui ont tissé des liens étroits avec les lieux publics et pour qui la rue est un élément essentiel de leur identité et de leur vie quotidienne. »

Ce sont des enfants qui passent leur journée dans la rue, contribuent à l'économie familiale en travaillant et qui rentrent chez eux la nuit. Ces enfants travaillent et vivent chaque jour dans la rue et qui sont pour la plupart en situation de rupture familiale.

A. Connaissance et conception Générale :

Nous avons pris connaissance de nos droits, principalement dans les écoles, les centres et à la maison. Certains d'entre nous qui sont dans des centres ont eu connaissance des droits avec les éducateurs qui les prennent en charge. Nos principales sources d'information sont la radio et la télévision. Il y a aussi les rumeurs qu'on entend dans les rues et aux marchés.

Les droits de l'enfant que nous connaissons sont le :

- Droit d'avoir un toit,
- Droit au loisir,
- Droit à l'éducation
- Droit à la protection,
- Droit à l'expression,
- Droit à l'identité,
- Droit à la santé
- Droit d'aider les parents



B. Situation :

La majorité du temps, nous dormons dans la rue. Les 39 % d'entre nous dorment dans les marchés ou dans les centres de nuit, on ne rentre pas chez eux car il n'y a pas assez de place pour dormir. 75 % d'entre nous ne pouvons pas aller à l'école parce que nos parents n'ont pas d'argent. Pour les autres, c'est à cause de la maladie et la honte. Il y a aussi la paresse de ne pas apprendre nos leçons et finir nos devoirs, en plus nous sommes bavards à l'école.

76 % d'entre nous mangeons deux fois par jour : on mange une fois dans les centres. C'est rare qu'on mange le matin. Tous les vendredis, on mendie auprès des « karana » (indo pakistanais, musulmans) et achète le plat à 200ar.

Quand nous sommes malades, certains vont dans les centres et les CSB II avec les éducateurs. Il y a ceux qui vont chez les bonnes sœurs. Nos parents nous emmènent parfois chez un tradipraticien.

Après avoir reçu quelques choses en mendiant, on rentre chez nous et nos parents prennent ce qu'on a eu et les vend. C'est pour cela qu'on ne veut plus rentrer chez nous. On déjeune dans la rue et ce sont parfois les centres qui paient nos études, et oui, quand on mange, on est rassasié.

C. Problématique :

En réalité, nos droits ne sont pas vraiment respectés même si on est tous des enfants. Nos parents n'ont pas le moyen financier pour nous nourrir et notre étude. Nous faisons nos cuisines nous-même. Nous étudions pour avoir un bel avenir et/ou une meilleure vie, pour être intelligent.

Par contre, 28 % parmi nous avons quitté l'école à cause des autres enfants qui nous font de mauvais regards, qui nous discriminent et qui se moquent de nous. Comme nous sommes des enfants dans la rue, les gens pensent toujours que nous sommes des voleurs, arnaqueurs, et prostitue nos parents. Quelque fois, quand nous n'obtenons pas de l'argent, nos parents nous grondent. En effet, nous avons peur de rester à la maison et cela nous pousse à dormir n'importe où.

« Certaines d'entre nous ne voulons pas nous marier et voulons devenir des bonnes sœurs car les hommes nous font souffrir ».

D. Aspiration et perspectives :

Pendant le diner, 29 % d'entre nous parlent de nos objectif et ambitions. Nous voulons avoir du succès et être intelligent, travailler comme le docteur, le chauffeur de cyclo-pousse, la police, le prêtre, le chauffeur de taxi-brousse, le religieux et les enseignants.

E. Recommandation :

Par rapport à la protection de l'enfant, nous avons des avis,

Pour les parents :

Prendre soin de nous, nous envoyer à l'école et nous éduquer. Vivre en famille et faire des échanges pour notre développement. Mieux vaut se parler au lieu de nous frapper ou nous faire des violences.

Les autorités locales : Veiller à l'organisation de la société et des marchés, et mettre en place des comités de vigilance pour protéger et sécuriser les localités, les marchés.

Les OSC : Eduquer les enfants et les aider pour les médicaments.

« Nous recommandons aux associations et société civile d'être la porte-parole des enfants vers l'Etat, envers la population ».

Selon un enfant qui dort dans un centre d'hébergement de nuit dans la région Analamanga

III. ENFANTS SCOLARISES

Les enfants scolarisés sont des enfants qui jouissent de leurs droits à l'éducation.

A. Connaissances et conception générale :

✓ En ville, nous avons eu connaissances du droit des enfants à l'aide de la télévision, radio, Facebook, journal, et école. Dans le milieu rural par l'intermédiaire de l'école, à la télévision, à la radio, avec nos parents, à l'église, et au niveau des centres de santé.

- ✓ Selon nous, l'enfant a le droit :
- D'avoir un nom et une nationalité
 - D'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
 - D'être protégé des maladies et d'être soigné
 - D'aller à l'école
 - D'être protégé de la violence et de l'exploitation
 - D'avoir un refuge, d'être secouru
 - D'avoir une famille et une maison, d'être aimé
 - De jouer, danser, chanter



- À la liberté de pensée et de religion
- D'être écouté des adultes et de donner les avis sur les choses qui nous concernent
- D'être sage et de lire des livres
- D'aider nos parents
- D'être vêtu, d'être propre
- ✓ Selon 57 % des avis, les enfants ne jouissent pas des mêmes droits parce qu'il y a des enfants en situation d'handicap, il y a aussi ceux qui prient et ceux qui ne le font pas. En plus, chacun d'entre nous a son niveau de vie et sa religion. D'autres aident leurs parents dans la vie quotidienne. Il existe même des enfants qui se prostituent et qui n'ont pas de parents. 43 % estiment que les enfants ont le même droit.

B. Situation :

✓ En général, nous allons à l'école de notre plein gré, car on est conscient qu'étudier nous est très utile parce que cela nous aide à réussir dans la vie, préserver l'avenir et faire réussir la descendance, pouvoir éduquer les autres et ne pas souffrir.

✓ Même si on est des têtus parfois, on essaye de bien étudier. Il nous est arrivé que des adultes nous disent d'abandonner l'école. Ils ne disent pas directement mais à travers des phrases comme : regarder les autres qui n'ont pas de diplômes mais riche, l'étude n'est pas vraiment très utile dans la vie quotidienne car il y des gens qui ne sont pas allé un seul instant à l'école mais qui réussissent bien sa vie en ce moment.

« Dans nos écoles, l'effectif dans la classe atteint plus de 100 élèves, mais la volonté d'étudier et la persévérance pour réussir nous pousse à être présent. On atteint parfois plus de 90 élèves présents, sans table ni chaise pour certains, mais on étudie bien »
Elèves d'Amboasary Sud

63% d'entre nous avons déjà demandé à nos parents pourquoi ils nous envoient à l'école, et ils nous ont répondu, afin de: travailler au bureau pas aux champs tout le temps; pour être brillant; ne pas se faire escroquer, trouver de la nourriture et ne plus errer, dépasser les parents, être un citoyen modèle, améliorer l'avenir, ne pas voler, être en capacité d'appuyer les petits dans la famille, être la fierté de la famille, aider les parents, savoir lire et écrire, savoir prier, avoir de l'argent et de la richesse; avoir des diplômes.

Mes parents me disent toujours : « si tu ne veux plus manger des brèdes tout le temps, ne plus vendre du charbon de bois, étudie bien »

Dixit un enfant de la région

C. Problématique :

✓ Nous prenons la volonté d'aider nos parents dans la préparation de la rentrée scolaire. Sur ce, nous faisons des petits travaux qui peuvent nous rapporter un peu d'argent tels que travailler à la carrière, cultiver, faire un peu de docker, coudre avec les parents, vendre des pains, travailler aux champs des vanilles et des jacques

✓ D'abord, la pauvreté est le premier facteur de la déscolarisation. De plus, les enfants quittent l'école pour une raison de manque de soutien psychologique, ou matériel comme les kits scolaires.

✓ Il y a aussi la paresse, l'ensorcellement, le faible niveau, se laisser emporter par les caprices, la maltraitance par les enseignant. Dans certaines régions, c'est le mariage ou la grossesse qui empêche nos semblables de continuer.

D. Aspirations et Perspectives :

En étudiant bien, on espère réussir à devenir une sage-femme, un gendarme, pilote, et si on travaille dur, on pourrait être le président de la république. Certains d'entre nous aimeraient devenir colonel, ministre, travailler au bureau, être un député, directeur d'école, fonctionnaire.

Certains d'entre nous après les études aimeraient être chauffeur, animateur et faire des actions sociales, devenir astronaute, avoir des diplômes de doctorat, juge, ingénieur de bâtiment ; artiste ; travailler dans les carrières minières.

E. Recommandations :

Afin de protéger nos droits, nous aimerons discuter avec les autres les droits des enfants, parler correctement, convoquer des personnes respectées par les parents, nous aimerons être informé des procédures que peuvent faire les enfants pour défendre nos droits, faire des discours et célébration sur les droits des enfants

Tout le monde a une responsabilité envers la protection des droits des enfants mais on attend spécialement :

Les parents : travailler pour subvenir aux besoins des enfants, vacciner les enfants, les scolariser, leur donner des vêtements propres, les nourrir, les amener à l'église et prendre soin de leur enfant.

Les Autorités Locales : construire des écoles, partager des kits scolaires, aider les parents pour scolariser les enfants, sensibiliser les parents sur la maltraitance envers les enfants, informer et sensibiliser la population sur les droits de l'enfant.

Force de l'ordre : protéger les enfants des kidnappeurs, attraper les personnes qui ne respectent pas les droits de l'enfant.

Tribunal : protéger les enfants contre toute forme de maltraitance, traiter en justice les personnes responsables de la violence envers les enfants, faire de la sensibilisation sur les droits de l'enfant, protéger les enfants traités en justice,

OSC : ont pour responsabilité de promouvoir, sensibiliser, éduquer la population sur les droits de l'enfant.

« Il faut vérifier et ajouter les fournitures scolaires tout au long de l'année scolaire, non pas au début seulement. Les enfants abandonnent l'école quand ils n'ont plus de fournitures au dernier trimestre ».

Dixit un enfant de la région SAVA, au Nord de Madagascar

IV. JEUNES FILLES, JEUNES GARÇONS

Les jeunes filles et jeunes garçons sont les enfants qui entrent dans une tranche d'âge bien défini : entre 13 ans et 18 ans. Considérés comme étant dans un stade intermédiaire, ces enfants sont sur le point de sortir de la vie d'enfant et entament de nouvelles horizons de la vie, mais restent quand même des enfants qui jouissent de leurs droits en entier.

A. Connaissances et conception générale :

Nous avons eu des connaissances du droit de l'enfant à l'aide de la télévision, radio, Facebook, journal, église, les parents et amis proches et aussi avec des associations anti-violences.

Les opportunités pour nous afin d'en parler un peu plus profondément de nos droits c'est à l'école, avec des éducateurs, des animateurs sociaux des OSC

Selon nous, l'enfant a le droit :

- d'être aimé, d'être protégé de la violence
- à l'éducation
- de jouer et se reposer
- à l'identité
- à la santé
- à la vie en famille
- aider les parents
- de s'exprimer
- à l'égalité et au respect des différences
- de pleurer
- de manger



✓ Nous croyons que les enfants ont le même droit, on est tous les mêmes. Mais en réalité, on pense que c'est différent si on essaie de bien distinguer : il y a les riches et il y a les pauvres, également, il y a ceux qui vivent à la campagne et ceux qui sont en ville ayant l'occasion d'avoir beaucoup plus d'opportunités et de traitement.

✓ On connaît un peu où aller si on veut en discuter ou puiser des informations sur nos droits, on a des jeunes leaders qui œuvrent sur cela, des associations dans les églises, la « fisa »(planning familial), des centres pour les jeunes, les sages-femmes aussi au CSBII avec le réseau de protection de l'enfant ou RPE.

✓ La plupart de nous ne savent pas vraiment qui doivent protéger nos droits mais en générale, on pense que c'est les parents, les responsables du quartier, les bureau administratifs, l'Etat, on sait que c'est l'Unicef et l'Ecpat aussi.

B. Situation :

✚ Nous les jeunes, avons tellement de différences sur ce qui se passe dans nos vies, se rapportant à beaucoup de facteurs, notamment de la localité où nous habitons. Entre nous, on se raconte nos vies oui, on s'échange des conseils.

✚ Pour ce que nous vivons, en général, ceux qui vont à l'école sont épargnés de certaines dérives. Toutefois, il y a les raisons qui poussent la plupart d'entre nous à abandonner l'école. Parfois, ça vient de nos parents qui n'y sont pas allés ou qui ont aussi abandonné, ils ne connaissent pas son importance. Puis il y a aussi la paresse, certaines se prostituent et n'ont plus la motivation d'aller étudier, la grossesse aussi. On ne néglige pas aussi le problème de la société, la peur de l'Etat, la distance entre le village et l'école, certains enfants abandonnés par leur père, la pauvreté remarquable des parents, le non enregistrement des enfants, la mauvaise fréquentation et également la tradition et les coutumes. On a remarqué aussi que les jeunes commencent à impliquer l'amour et le sexe dans sa vie à partir de 10 à 15 ans.

✚ D'après ce qu'on a pu constater au quotidien, certaines violences sont causées par l'envie excessive, la consommation d'alcool, les tenues incorrectes, les vidéos provocatrices,

l'inconscience des parents voir même qu'il y a ceux qui sont complice avec le ravisseur, l'enfant est une source d'argent dans certains cas et il y a aussi des enfants qui sont maltraités par leurs famille, et qui perdent après le contrôle. On constate aussi le mariage forcé par les autres parents, des jeunes filles sont profitées par les hommes, d'autres se font violées et abandonnent l'école.

C. Problématique :

- 1- La pauvreté nous pousse à travailler tôt pour se financer nous-mêmes et aussi pour aider nos cadets,
- 2- La plupart de nos amis enfants connaît déjà l'amour et le sexe par tentation et influence. Les causes essentielles pour ces tentations sont, disons, la beauté, les caprices, l'envie de savoir la sensation, l'amour aussi, l'inspiration, l'influence en voyant les adultes et les films à la télévision. La crise de puberté aussi pour certains, l'envie, la manque d'affection, la peur de se séparer de son petit ami et puis on est tenté par une preuve d'amour. Il y a aussi l'obligation des parents pour que l'enfant se marie, la pauvreté, et parfois comme les parent empêche la relation amoureuse, la fille se met enceinte expressément. Mais on ne néglige pas aussi le manque de conseil et d'éducation. Pourtant, la pratique du rapport sexuel trop tôt entraîne à la grossesse précoce et / ou non désirée, à l'avortement, à la destruction des organes, aux maladies sexuellement transmissibles, au mariage, à l'accouchement compliqué, abandonnée par son petit ami, et surtout le pire c'est que l'avenir est gâché car l'école n'est plus une priorité.
- 3- Oui, on a le courage d'exprimer qu'il faut protéger nos droits mais le souci c'est qu'on ne nous écoute pas vraiment, nos avis et revendications n'ont pas trop les attentions des adultes.
- 4- Le manque d'affection et de loisirs parfois, pousse certains jeunes au vandalisme, la délinquance et à se droguer.

D. Aspirations et Perspectives

Nous voulons réussir dans la vie, les buts que nous voulons atteindre en étudiant : devenir professeur, juge, docteur ; travailler ; devenir membre de gouvernement ; pilote ; travailler dans un bureau ; député, directeur d'école ; devenir fonctionnaire ; chauffeur et animateur.

E. Recommandations :

- ✚ Les droits qui doivent être le plus protégé d'après nous c'est qu'il ne faut pas qu'on travail, mais qu'on aille et rester à l'école.
- ✚ Il faut mettre en place des endroits de distraction pour qu'on puisse mieux s'échanger, on veut être écouté sincèrement.
- ✚ Concernant le droit à la SANTE, il faut nous faire la vaccination. Nous sensibiliser aussi, sur la vie sexuelle. C'est très important et aussi indispensable car à la campagne surtout, on est exploité et ignoré, et qu'on est aussi ignorant
- ✚ Pour le droit à l'EDUCATION, il faut nous aider à nous scolariser, nous envoyer à l'église. Informer, éduquer aussi bien nos parents que la population sur les droits de l'enfant. Sensibiliser les parents et les jeunes filles à mettre des tenues décentes, pas trop sexy pour ne pas attirer les violeurs.

✚ En terme d'ACCOMPAGNEMENT, tous ces entités que nous avons parlé tout à l'heure ont l'obligation de se discuter entre eux et avec les enfants, faire des suivis, s'informer et faire des suivis des enfants qui ne vont pas à l'école, gérer les conflits,

✚ A propos du terme de PROTECTION, nous voulons être protégé contre les violences, héberger les orphelins ; sensibiliser les enfants à s'auto-protéger. Il faut aussi aider le bureau de la MPPSPF accueille les enfants

✚ Pour l'APPLICATION DE LA LOI ET REGLEMENTS : punir ceux qui enfreint la loi, protéger les accusés à tort, punir les enfants délinquants.

✚ Nous recommandons aussi la mise en place d'une infrastructure publique construire des latrines ; construire des maisons pour les enfants orphelins ou sans tuteurs.



V. ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP

De manière générale, le terme « handicap » désigne l'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales ou sensorielles. Car ce qui crée la situation de handicap au final, c'est bien un environnement inadapté et non plus la déficience elle-même. C'est pourquoi aujourd'hui, nous parlons d'enfant en situation de handicap ».

A. Connaissances et conception générale :

On a entendu le terme droit dans les écoles : par le directeur d'école et enseignants, pendant les diverses séances de formations. On l'a aussi entendu de nos parents quelques fois, ou avec les éducateurs spécialisés. On a aussi vu sur facebook avec nos amis des propos qui parlent des droits de l'enfant.

Sous l'accompagnement d'un interprète, on l'a aussi entendu dans la radio et en regardant le journal télévisé avec interprète.

Pour nous, l'enfant a le droit :

- De jouer,
- D'étudier,
- De manger,
- De respecter les parents, respecter les enseignants,
- De se vêtir, aux soins et se soigner,
- À l'identité,
- D'avoir une maison,
- D'être propre,
- D'être surveillé et protégé,
- De travailler
- S'exprimer et être entendu
- D'avoir des matériels d'éducation spécialisés
- D'avoir des journaux « en braille »



Les enfants ayant des déficiences intellectuelles ont eu des difficultés de réponses et compréhensions sur leur droits. Ils insistent toujours les droit à l'éducation et de jouer.

Selon 78 %, nous, les enfants ont les mêmes droits, à part le fait qu'on a toujours besoin d'interprète pour communiquer les autres gens, qu'on ait des difficultés à marcher.

B. Situation

Nous pouvons participer à nous inclure dans nos sociétés.

Nous respectons nos parents et certains d'entre nous qui sont mobiles peuvent puiser l'eau, et cultiver le riz durant la saison. Certains d'entre nous peuvent aider les parents, se faire propre, peindre, balayer. Certains de nos parents par contre essayent de nous cacher, donc on est assez limité sur le contact avec l'extérieur.

« Nous avons déjà participé l'inclusion à tous les secteurs.

Nous sommes les filles ayant des problèmes auditifs et nous participons au cours de danse et de sport pendant les vacances à Majunga » (Association des personnes Handicap à Majunga).

C. Problematique

- Les enseignants et accompagnateurs sont obligés de limiter leur enseignement selon la capacité de l'enfant, par exemple : l'enfant ne connaît pas les rôles ou responsabilités des autorités locales
- Nous pouvons participer selon nos capacités dans la vie quotidienne mais on est parfois limité à cause de la difficulté à communiquer avec les gens qui ne sait pas la langue des signes.

« On peut même jouer avec les autres enfants, mais parfois si nous ne partageons pas le goûter à nos amis ils nous disent qu'ils nous détestent »

D. Aspirations et Perspectives

- Pour nous les enfants présentant des troubles auditifs, nous aimerons l'indépendance et l'inclusion à l'entrepreneuriat : à la pâtisserie, à l'hôtellerie, ouvrage de bois, coupe et couture
- Nous les enfants ayant des déficiences physique aimerions pouvoir marcher, devenir police et chauffeur

Pour nous les enfants ayant une déficience intellectuelle, nous aimerions nous marier et avoir des enfants, devenir enseignants (Disait la fille trisomique)...

E. Recommandations

Pour le grand public sans distinction, nous voulons adresser quelques recommandations :

« Il ne faut pas construire des nouvelles maisons spécialisées et séparé pour les enfants en situation de handicap, il faut les associer avec celui des autres enfants pour qu'on puisse vivre ensemble »

Un jeune d'un centre éducatif de la Région de Vakinankaratra

- Ne pas se battre avec les gens
- les autorités locales et les sociétés doivent regarder et aider les enfants faible et descolarisé
- Augmenter le nombre d'interprète langue de signe dans chaque régions pour faciliter et communiquer à tous.
- Les familles et les autres (Associations, autorité local, OSC, fonctionnaires, services sanitaires et éducation, transport ...) doivent apprendre la langue de signes.
- Sensibiliser et plaider aux personnes sur le droit d'enfant et l'inclusion à tous les secteurs (Education, service sanitaire, ...)

VI. JUMEAUX

Dans la région de Vatovavy Fitovinany, notamment à Mananjary, les enfants jumeaux sont considérés comme porteurs de malchances et de malheurs. Sur ce, les enfants sont exclus de la société soit séparément soit ensemble.

A. Connaissances et conceptions générales

Nous sommes les jumeaux de Mananjary dans la région SUD EST de MADAGASCAR. Nous avons eu connaissance de l'existence des droits des enfants à travers les informations à la radio, à la télévision, à l'école mais aussi par nos éducateurs.

Selon nous, les enfants ont le droit

- À l'éducation,
- A la sante,
- À une identité
- De jouer
- D'être respecté tout en étant des jumeaux.



La majorité d'entre nous croient que les enfants n'ont pas les mêmes droits. On n'a pas les mêmes situations de vie car il y a ceux qui en ont plus et d'autres moins (économie, richesse). Très peu d'entre nous croient qu'on a le même droit sachant que les enfants sont tous les même.

B. Situation

Nous les jumeaux de MANANJARY, on a pu nous regrouper dans le centre « Tsy manary zaza »(ceux qui ne rejettent pas l'enfant), avec l'aide des partenaires techniques auparavant.

Entre nous, on discute des droits des enfants surtout le droit d'être protégé car il nous arrive des fois de se questionner pourquoi on nous rejette alors que nous sommes des enfants pareils à celles des autres. Il y a des fois quand on joue au foot, il nous arrive d'être jeté hors du jeu car on nous considère comme le tabou de la société.

C. Problématique

Dans notre petite société, on ne jouit pas totalement de nos droits, il est vrai qu'on va tous à l'école mais certes, on manque de matériaux scolaires pour apprendre à l'école.

Nos toits sont troués et on n'arrive pas à travailler dedans surtout durant la période de pluie.

Pour défendre nos droits, on n'ose pas s'exprimer. Vu que c'est un tabou dans la région d'avoir des enfants jumeaux, on ne veut pas causer des problèmes, on reste seulement dans nos coins. On n'ose pas réclamer quoi que ce soit même si des fois c'est trop dur de vivre avec. Nos parents, font ce qu'ils peuvent pour nous subvenir mais on n'ose pas leur dire ou réclamer quoi que soit.

D. Aspirations et Perspectives

On voudrait réussir dans la vie en montrant qu'on peut réussir comme tous les autres. Devenir des hauts personnages comme des magistrats, devenir policier, travailler dans les bureaux administratifs. On peut être d'illustre personnes si on nous permet et nous aide à l'être.

E. Recommandation

- ✚ Premièrement, il faut éradiquer ces coutumes anti jumeaux dans notre région car ça empêche notre liberté au niveau de la société.
- ✚ Pour nos droits à la santé, les responsables doivent nous faire des vaccinations et des rappels car des fois ils nous oublient.
- ✚ Concernant l'éducation, les responsables doivent nous élever correctement c'est à dire nous scolariser tout en nous donnant des fournitures scolaires gratuites. Il faut aussi aider nos parents.
- ✚ Les forces de l'ordre doivent punir ceux qui enfreignent la loi, ils doivent nous protéger car on est rejetée par la société. Ils doivent défendre nos droits, nous les jumeaux.

VII. NUTRITIONS ET ACCES A L'EAU POTABLE

Le problème de la nutrition et de l'accès à l'eau potable est typique de la région Sud de Madagascar mais il se répand actuellement dans toute l'île. Différents enfants dans différentes situations subissent des problèmes par rapport à l'alimentation et surtout par rapport à l'alimentation saine.

A. Connaissances et conceptions générales

Nous sommes des enfants venant des régions du Sud de Madagascar. Nous avons déjà entendu des informations sur le droit des enfants à l'école et venant de nos parents.

Selon nous, les enfants ont le droit :

- De laver les vaisselles,
- À l'éducation,
- À l'hygiène et la santé,
- À la nourriture. On a le droit
- De se vêtir,
- De jouer,
- De lire,
- D'avoir une identité,
- D'aider nos parents.



Une grande partie d'entre nous croient que les enfants n'ont pas les mêmes droits car on n'a pas les mêmes nourritures, il y a ceux qui ne vont pas à l'école chez nous, ceux qui peuvent se faire propre et ceux qui ne peuvent pas.

Très peu d'entre nous croient que tous les enfants ont les mêmes droits mais qu'il y a juste ceux qui ne peuvent pas les jouir.

B. Situations

- ✓ Nous n'avons pas beaucoup de matériel de communication mais on a accès parfois à la radio, au télé dans les salles de vidéo et pendant les propagandes des Maires. Mais c'est assez rare car il n'y a pas d'électricité ni d'énergie alternative à part les groupes électrogènes qui sont coûteux.
- ✓ Avec les amis, parfois on discute des droits des enfants. Entre nous, on discute de notre pauvreté ou de notre manque, comme ne pas avoir de stylo ou de cahier par exemple.

- ✓ On discute aussi des façons ou d'endroit pour avoir quelques choses à manger. On discute aussi de nos virées nocturnes et de nos bêtises.
- ✓ Dans nos villages pour 78%, on mange généralement deux fois par jour le midi et le soir. Mais quand on n'en trouve pas, on mange une fois le soir. C'est insuffisant, mais il faut économiser la nourriture. Parfois, il faut juste boire de l'eau avant de dormir.
- ✓ On lave les mains avant de manger ou après une défécation. Certains d'entre nous prennent le bain seulement quand il pleut. Pour les autres, on nage dans l'étang ou les rivières chaque soir, surtout quand il fait chaud.
- ✓ Quand on est malade, on va parfois chez les docteurs pour 21% mais on a recours aux tradipraticiens pour 79% la plupart du temps. Notre région a beaucoup de maladie chronique : tuberculose, diarrhées, nausée et vomissements, anus rouge, rougeole, paludisme, toux.
- ✓ Il y a des organismes qui nous viennent en aide. L'Unicef nous donne des fournitures scolaires, ainsi que des établissements scolaires équipés. Le projet « Fiavota » et « Vatsin'ankohonana » nous donne une petite subvention familiale. Le PAM nous offre une cantine scolaire (mais dans certaines zones, du riz sans accompagnements, on doit apporter des brèdes). Il y a aussi ADRA pour le projet « sakafo manavotra » ou nourriture qui sauve.
- ✓ Avec les appuis, on est bien rassasié à la maison. Ce n'est pas tout le monde qui y a droit.
- ✓ Quand on a vraiment faim et qu'il n'y a pas à manger à la maison, on creuse de l'igname, ou on cherche des trucs à manger dans la forêt.

« De toute façon, quand notre temps est passé, on mourra tôt ou tard »,
dixit un petit groupe d'enfant à Antsomotsoy, une contrée

C. Problématiques

- ✓ Chez nous et dans nos quartiers, on ne jouit pas des droits à l'éducation car on ne peut pas aller à l'école. On n'a pas le droit à l'hygiène car il n'y pas d'eau. Les infrastructures installées par les partenaires et les organismes ne sont pas adaptées aux conjonctures locales, donc ce sont des solutions non pérennes.
- ✓ Certains d'entre nous doivent labourer les terrains à cultiver, vendre le lait et les produits agricoles, planter les brèdes, faire des petits travaux pour avoir un peu de monnaie et aider nos parents pour nos frais de scolarités ou fournitures. Mais c'est le début de l'abandon scolaire la plupart du temps.

« On comprend que même si notre repas est insuffisant, les adultes mangent beaucoup car ils sont grands, et que nous on mange peu car on est plus petits »

Dixit un enfant de 9 ans dans la Région Androy

- ✓ Pour défendre nos droits, on n'ose pas s'exprimer mais on se révolte quand c'est insupportable ou on s'enfuit. On n'ose pas car on est vulnérable surtout quand on est malade. On n'ose pas demander d'avoir des choses, même si c'est indispensable car on arrive bien à voir qu'on est pauvre.



Et qu'il n'y a pas d'argent, on demande juste d'être nourrit, ou des fournitures scolaires. On sait qu'il faut travailler pour pouvoir manger.

✓ On ose demander seulement quand on est tellement malade et nécessite une hospitalisation. On ne doit jamais discuter des ordres des parents, surtout si c'est pour aller travailler. On intervient seulement dans les discussions qui nous concernent directement.

✓ A cause du manque d'eau, on est dans l'insalubrité. Cela prive certains d'entre nous d'un foyer car on doit se déplacer ailleurs pour avoir de l'eau. Surtout avec la pauvreté à laquelle nous faisons face, sans argent, même si on a soif, on ne peut pas acheter de l'eau. On boit de l'eau non potable, et on cuit le riz avec, normal qu'on attrape encore plus de maladie. Nos plantations se détériorent et on devient encore kere.

D. Aspirations et Perspectives

✓ Notre principal objectif est de réussir dans la vie, avoir un emploi rémunéré, devenir une sage-femme, garder les bovins, devenir un policier, un gendarme, un docteur et ne plus être pauvre.

E. Recommandations

Pour défendre nos droits, nous estimons que les points suivants sont les plus importants :

✓ Pour nos droits à la nourriture et à l'hygiène, les parents doivent travailler, cultiver la terre, donner à manger aux enfants, bouillir de l'eau à boire, acheter des vêtements. Les autorités locales doivent se concerter avec les associations ou ONG locales pour ériger les bornes fontaines.

✓ En matière d'éducation, les adultes doivent nous admonester par rapport aux erreurs qu'on a faites. Les Autorités locales doivent s'atteler pour nous offrir l'éducation et les fournitures gratuitement car ils sont hors de portée des parents.

✓ Pour notre droit à la santé, nous demandons à avoir gratuitement les soins hospitaliers, déjà qu'on voudrait avoir des infrastructures sanitaires assez proches sans parcourir des kilomètres à pieds pour les atteindre

✓ Pour notre protection, les Forces de l'ordre doivent obliger les parents à respecter les droits des enfants, sécuriser les localités pour éviter aux enfants de faire n'importe quoi.

✓ L'Etat doit construire des barrages pour irriguer nos rizières, distribuer gratuitement les produits d'assainissement de l'eau. L'Etat et les OSC doivent organiser des collectes de fond nationales pour aider les zones kere.

VIII. ENFANTS VICTIMES D'ABUS OU D'EXPLOITATIONS SEXUELLES

Que l'on parle d'abus sexuels, de violences sexuelles ou d'exploitations sexuelles à des fins commerciales, il s'agit de pratiques criminelles et de souffrances intolérables aux enfants. L'exploitation et les violences sexuelles sont des atteintes directes à la dignité et aux droits les plus fondamentaux de l'enfant.

A. Connaissances et conception générale :

La plupart d'entre nous, surtout dans les zones urbaines, avons déjà entendu les droits de l'enfant. Nous avons pu les avoir par des associations comme l'Ecpat France et l'Alliance Française, à l'école, par le biais des matrones dans nos villages. Nous avons su aussi nos droits à travers les mass média,

et de bouche à oreille. A la maison, nos parents nous informent sur le droit à l'éducation, droit à la propreté, droit à la bonne conduite, droit de dire la vérité.

Les droits de l'enfant qu'on connaît sont le droit :

- D'être scolarisé,
- D'être vêtu,
- De manger,
- D'avoir une identité,
- D'avoir des parents ou une famille,
- De parler,
- De participer,
- D'être protégé, d'être aimé,
- De jouir de l'eau potable,
- De jouer.



Les filles sont trois fois plus exposées aux risques et aux violences par rapport aux garçons. 63% d'entre nous pensent que nous avons les mêmes droits comme : la scolarisation, la nourriture, la bonne santé. Les droits les plus bafoués par rapport aux respects des droits de l'enfant sont : le droit à la protection, le droit à la scolarisation. Quelques fois nous pensons que nous n'avons pas le droit d'être pauvre, raison pour laquelle on choisit une certaine voie pour nous débrouiller.

B. Situations :

✓ Comme nous sommes des enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuelle, certains se sentent qu'ils sont forcés car ils n'ont pas choisi leur partenaire, d'autre pensent qu'ils le deviennent indirectement par acceptation

« On ne sait pas qui sont les pères de nos enfants car ils sont nombreux à sortir avec nous. Les condoms sont tabous chez nous... aussi qu'ils apportent des maladies » dixit sans exceptions les jeunes mères, victimes d'abus et d'exploitation dans la région d'Androy

des choses que l'auteur lui offre.

Avec nos situations, nos

droits sont bafoués. Par ailleurs, quelques-unes ne le sentent plus comme étant une violation des droits mais comme si c'était juste une réalité à vivre, une voie sans choix à prendre.

✓ Nous pensons que les raisons de l'abus et d'exploitation sexuelle est expliquée par : manque de moyen financière, insuffisance de connaissance (personne, intellectuelle),

parents trop sévères envers leurs enfants.

✓ Il y en a qui deviennent victimes dans le but de poursuivre leurs études. La mauvaise influence, la mode, et l'envie de vivre comme les autres deviennent aussi des raisons de cet acte.



C. Problématiques :

✓ Beaucoup d'entre nous surtout dans les zones rurales ne connaissent même pas l'existence de nos droits. Par ailleurs, nous sommes obligés de travailler quotidiennement.

Nous désirons aider nos parents pour alléger la pauvreté et nous espérons que la personne qu'on accepte comme partenaire pourra nous délivrer de la situation existante, avoir une protection, être responsable. Mais la réalité est contre tout à fait le contraire. Nous devenons victimes d'abus et d'exploitation.

✓ Avec l'appui des associations qui nous aide, nous osons exprimer lors des irrespects de nos droits. Par contre, les enfants qui ne sont pas bénéficiaires des associations n'osent pas raconter ou se plaindre de ce qui leur arrive. Des filles essaient de cacher leur grossesse par peur d'être réprimandées.

✓ Dans cette situation, étant victimes, nous osons porter plainte aux autorités compétentes, mais le plus malheureux c'est que dans la brousse, beaucoup de jeunes ne connaissent pas l'existence des protecteurs des enfants contre l'abus et exploitation sexuel.

✓ Malgré les solutions proposées par des personnes ou association, l'aide n'est pas totalement suffisante car cela ne dure pas.

D. Aspirations/Perspectives :

Pour réclamer nos droits, nous voudrions faire une sensibilisation dans tous les médias ou une table ronde afin de partager nos problèmes et nos vécus aux autres. Cela nous permet d'éviter qu'ils subissent la même situation.

E. Recommandations :

Pour la protection des enfants, nous attendons de chaque entité :

Parents : être les modèles de personnes qu'on voudrait être quand on sera grand. Nous sollicitons aussi de respecter les droits fondamentaux des enfants (vêtir, scolariser, protéger, soigner, écouter, nourrir, donner une identité à ses enfants et ne pas les exploiter,)

Autorités locales : créer des parcs de loisir pour éviter le vagabondage des jeunes, assurer la sécurité et la paix de ses populations en mettant les couvre-feux pendant la nuit pour interdire aux enfants de circuler ; sensibiliser les parents et enfants surtout la communauté sur la lutte contre la violence et la consommation des substances nocives.

Force de l'ordre : sensibiliser les gens à faire des signalements par rapport au maltraitance subi par les enfants, surveiller les jeunes qui n'ont pas l'âge d'aller en boîtes de nuit ou bal des jeunes, ne pas inciter les gens auteur de la maltraitance à faire de la corruption.

OSC : sensibiliser la population sur les droits de l'enfant, faire des signalements auprès des autorités locales en cas de violation des droits de l'enfant.

Autre : La société doit réprimer les auteurs de la maltraitance.

Organiser des campagnes de sensibilisations, à l'encontre des parents et des enfants pour briser la continuité intergénérationnelle des pratiques néfastes comme le mariage d'enfants ou la prostitution dans certaines régions.

« Avant d'entrer dans la relation sexuelle, chaque couple doit se connaître entre eux (caractère, point de vue, provenance), faire le mariage traditionnel et civil »

Dixit une fille-mère de la région d'Androy

IX. ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

Un enfant peut être considéré en conflit avec la loi s'il présente un risque de délinquance ou comme étant en danger en raison de son comportement ou de l'endroit où il vit et que des actes qu'il aurait commis soient passibles de poursuites pour toute infraction à la loi pénale.

A. Connaissance et conception générale

Pour nous, enfants en conflit avec la loi, on estime qu'on a le droit

- À l'éducation,
- À l'alimentation,
- D'avoir des parents et d'avoir une maison, ainsi que le droit
- À l'expression et la liberté d'information.
- ✓ On a besoin d'avoir de l'attention car plusieurs d'entre nous souhaitent vivre auprès de nos parents et de nos familles, car on croit qu'être auprès de ceux qui nous sont chers est un droit.
- ✓ Dans ce même angle, nous voulons rappeler qu'aider les parents, faire les travaux ménagers et respecter les parents sont des droits de l'enfant.

D'après nous, les droits de l'enfant sont égaux et tous les enfants bénéficient du même droit. Toutefois, les enfants constatent que c'est plus par rapport à la liberté et à la façon de vivre le droit qui les diffère. Nous voulons également mentionner que les mesures administratives et étatiques relatives au droit de l'enfant favorisent la différence dans la mise en œuvre de nos droits. Par exemple, le système du carton rouge qui symbolise la lutte contre le travail des enfants n'était pas efficace car il y a encore des personnes qui font travailler les enfants et il n'y a eu aucune répression.

« Tous les enfants sont égaux mais il y a ceux qui subissent des oppressions », disait un jeune détenu

B. Situations :

 Source d'information

Etant en détention, on ne peut rien faire d'autre pour obtenir des informations que d'écouter la radio, regarder occasionnellement et très rarement la télé, écouter les nouvelles de la bouche des visiteurs ainsi que des pénitenciers et des éducateurs, et écouter les rumeurs des détenus.

Dans ces sources d'information restreintes, on peut des fois obtenir des leçons à travers les films qui passent, ce qui constitue la seule allusion au droit de l'enfant sans tenir compte des autres leçons de vie, bonne ou mauvaise, qu'on peut y retirer continue et ne prennent pas long feu.

Raisons qui poussent les enfants à commettre des actes contraires aux règles de la société

« Quand le patron ne donne pas de salaire, on est obligé de voler pour pouvoir manger et c'est à cause de cela que nous sommes ici »

Certains d'entre nous reconnaissent qu'on est sanctionné à cause d'un acte ou d'un comportement contraire aux règles de la société.

C'est pourquoi on arrive à déclarer qu'on est en centre de réhabilitation à cause de l'avidité, la jalousie et la violence.

En même temps, on est conscient du fait que ces situations sont dues à la pauvreté, aux difficultés financières et même à la négligence des parents.

Mais parfois, ce sont les amis qui sont des mauvais conseillers et des manipulateurs.

En général, c'est à cause de nos entêtements qu'on est en incarcérations sans pour autant oublier et négliger l'influence de la nouvelle technologie, du vagabondage et du plaisir de la vie qui ont un impact sur nos comportements en société.

« J'ai tabassé une personne car à ses yeux, je paraissais comme une ordure au bord de la route, et j'ai pas supporté ».

Disait un jeune condamné

C. Problématiques :

Droits des enfants en conflit avec la loi qui ne sont pas respectés :

Même étant des enfants en conflit avec la loi, en plus de nos détentions qui reflètent la privation de liberté, il y a certains de nos droits que nous ne jouissons pas.

Droit à la protection :

« Dans notre prison, il n'y a séparation des mineurs avec adultes, les pénitenciers nous obligent à tabasser les adultes qui doivent punir »

Malgré le droit des enfants d'être protégé, on ressent que les sanctions physiques dépassent parfois la limite du supportable puisqu'on est tabassé ou giflé sans aucune raison apparente, selon l'humeur des pénitenciers. De plus, il y a aussi les punitions qui sont afflicteuses comme le ramassage des débris humains dans les égouts, par exemple

l'endroit qu'on appelle « Andekaleka »¹.

Droit d'avoir une famille :

¹ Focus Group chez Grandir Dignement avec les enfants détenus dans la Maison Carcérale Antanimora

On estime que le droit d'avoir une famille s'étend même si on est en milieu carcéraux. Ce qui implique le droit d'avoir des visites. Les visites des familles ne sont pas suffisantes pour nous et que des fois même, l'interdiction d'avoir des visiteurs constitue une sanction en cas de faute ou de bêtises.

« Après des bagarres, on était blessé et on nous a laissé là sans

✚ *Droit à une réinsertion :*

Pour ceux qui sortent ou qui vont sortir des prisons, ont la crainte de revenir chez eux à cause des jugements de la société, des discriminations et des exclusions dont on pourrait subir. Malgré la hâte de retrouver la liberté, on ressent quand même une réticence par rapport à la manière dont la société va nous accueillir.

✚ *Droit à l'expression et droit à l'information*

Les enfants en conflits avec la loi, en tant que détenus ne peuvent pas s'exprimer librement et n'obtiennent pas beaucoup d'information. Aussi, en plus de ne pas pouvoir sortir et de voir le monde à l'extérieur, nous n'avons pas libre accès à l'information et nos libertés d'expressions se limitent aux séances d'écoutes que les OSC qui nous aident organisent ou aux rares événements auxquels ils participent.

✚ *Droit aux loisirs*

Dans les milieux carcéraux, on ne peut pas jouer librement. Certes, il y a des terrains de baskets mais ces terrains sont insuffisants et les enfants se confondent avec les adultes quand ils veulent y jouer. Ce qui n'est pas très sécurisé pour nous. Il y a également les dons que les OSC et l'UNICEF ont faits mais ce ne sont pas toujours les enfants qui en profitent.

« Par exemple, nous avons reçu une télé de l'Unicef mais ce sont toujours les pénitenciers qui en profitent ».

Focus Group des une maison centrale

✓ **Longue détention préventive et lenteur de la procédure**

Dans la pratique, beaucoup d'entre nous n'ont pas encore été jugés dans la plupart des cas et sans l'aide des OSC qui travaillent pour la promotion des droits des enfants en conflit avec la loi, nos dossiers ne bénéficient d'aucun suivi.

On estime que c'est une violation des droits de l'enfant à la liberté puisque dans le cas où on est jugé innocent, on aura déjà perdu plus de 3 mois en détention et nos réputations auraient déjà été souillées par le passage en prison.

D. Aspirations et perspectives :

Comme tous les enfants du monde, nous avons nos aspirations. Cependant, prioritairement, espère la liberté et la jouissance de nos droits. En même temps, notre situation ne nous empêche pas d'avoir un objectif pour nos vies d'après la prison comme devenir auteur, photographe, chanteur de slam, etc.

On veut avoir un travail qui permet d'aider et d'assister leurs parents, de nourrir et de faire vivre la famille ou d'avoir tout simplement un avenir meilleur pour faire face à la vie et aux difficultés qui en résultent.

E. Recommandations :

✓ Pour la défense de nos droits, nous voulons nous adresser aux parents car il est de leur rôle d'enseigner, de montrer la bonne voie et de nous aider à trouver le chemin pour avoir une vie meilleure sans enfreindre la loi. Il est nécessaire de conscientiser les parents sur leurs rôles de premier responsable pour éviter que les enfants ne soient pas livrés à eux-mêmes.

Certes, ce n'est pas vraiment la faute aux parents si on est en prison, mais cette situation aurait pu être évitée si les parents étaient plus présents et moins négligeant quand il s'agit de nos protections.

✓ Nous recommandons aux acteurs auprès de la justice pour accélérer les procédures de jugements

✓ Nous sollicitons aussi des programmes de réintégration/réinsertion familiale et sociétale car même si on est libéré, nous ne pouvons pas vraiment exprimer nos craintes et nos peurs profondes.

« J'étais isolé une journée, et je mangé qu'une seule fois...ça tellement affaibli »

X. ENFANTS QUI TRAVAILLENT

Le travail des enfants fait référence à tout travail ou activité qui les prive de leur enfance. En effet, ce sont des activités qui portent préjudices à la santé physique et mentale des enfants et qui entravent leur bon développement.

A. Connaissances et conception générale :

Nous avons eu connaissance des droits de l'enfant à l'école, au village, par nos parents et à travers la radio.

Les droits de l'enfant que nous connaissons sont le droit

- De manger,
- D'être scolarisé,
- D'être vacciné,
- D'être vêtu,
- D'avoir un toit où loger,
- D'avoir un acte d'état civil,
- D'étudier
- De jouer.



✓ Pour nous tous sans exceptions, les enfants n'ont pas les mêmes droit car certains sont scolarisés, nous non. Certains d'entre nous mangent et d'autres ne mangent pas.

B. Situations :

- ✓ Nous pouvons nous informer grâce à la radio, à la télévision et la presse écrite. Mais vu notre situation, notre accès à la communication et l'information est encore très limité. Donc, on ne sait pas trop à part les chansons, les films.
- ✓ A cause de l'éloignement et de la difficulté d'en avoir, nous ne pouvons pas bénéficier de l'eau potable.
- ✓ Comme travaux, nous nourrissons les bœufs, nous vendons des fruits, des balais et des boîtes de conserve et des matières en aluminium.

« Les adultes ne cessent pas de mettre des bébés au monde alors qu'ils n'arrivent pas à prendre soin de ceux qui sont déjà là. Les aînés sont ainsi sacrifiés à travailler, à aider les parents pour subvenir aux besoins familiaux ».

Avis des enfants des régions centrales de Madagascar

- ✓ Nous l'avons les assiettes des autres ménages et leurs linges, nous cherchons des bois, nous travaillons dans les carrières, nous travaillons dans les champs de vanille.
- ✓ Nous ne jouissons pas pleinement de nos droits car nous ne sommes pas correctement soignés lorsque nous sommes malades

C. Problématiques :

Plusieurs circonstances nous poussent à travailler. La difficulté financière et matérielle de nos familles en constitue la cause principale.

- ✓ Pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille, nous sommes contraints de travailler. Comme des petites travaux domestiques, des travaux dans les carrières et dans les champs de vanille

- ✓ En effet, les pères délaissent leur famille et la prise en charge des enfants devient difficile pour les mères. Il arrive également que l'un des parents soit veuf et nous sommes contraints de les aider en gagnant de l'argent.

- ✓ Certains d'entre nous travaille juste pour gagner de l'argent et être indépendant des parents par rapport aux besoins individuels du quotidien comme les vêtements.

- ✓ Parfois, nous subissons des coups si nous contestons nos parents et si nous refusons d'aller travailler. Nous sommes également victimes de violence et de punition lorsque nous cassons les ustensiles de cuisine comme les assiettes, et lorsque nous n'effectuons pas nos tâches ménagères avant de jouer.

« Nous n'avons pas demandé à venir au monde, c'est vous qui l'avez voulu. Assumez vos dettes, assumez vos responsabilités et arrêtez de nous faire porter ces fardeaux... »

Avis d'une petite fille de la région d'Alaotra Mangoro

D. Aspirations et Perspectives :

Plus tard, nous aimerions devenir médecin ou agents d'Etat. Mais la plupart d'entre nous ne savent même pas quel serait l'avenir qu'on voudrait avoir.

E. Recommandations :

Tous les acteurs concernés par le droit des enfants doivent agir pour lutter contre le travail des enfants.

Nous demandons à être protégés de la violence que nous subissons constamment. Nous aspirons à ce que nos droits fondamentaux soient respectés comme le droit à la santé, à la scolarisation, à l'alimentation et le droit d'être vêtu.

Nous nous adressons :

✚ A l'endroit des parents :

Nous estimons qu'il est du devoir des parents d'assurer notre bien-être et notre développement.

Nous sollicitons que les parents ne nous obligent pas à travailler et que les responsables les appuient pour qu'ils puissent nous éduquer et nous scolariser convenablement afin que nous réussissions.

Nous conseillons les adultes à ne pas procréer incessamment quand ils n'arrivent pas à les entretenir correctement.

✚ A l'endroit des autorités locales :

Nous recommandons aux autorités locales de faciliter nos accès aux services sociaux de base notamment d'instaurer la gratuité de soins de santé, de l'éducation et de l'octroi des copies d'état civil surtout en zone rurale. Les autorités locales doivent aussi protéger nos droits et lutter contre le travail des enfants. Ils doivent favoriser le suivi et l'appui de notre nutrition.

« Il appartient aux parents de prendre soin des enfants et le foyer et subvenir aux besoins, mais pas le contraire comme ce qui nous arrive »

Un petit garçon qui travaille comme ouvrier



**Au nom de l'Enfant Malagasy,
on vous dit**

Photo de groupe lors de la validation nationale du rapport des enfants